

## CONSEIL MUNICIPAL DE BILLEZOIS

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Yves PLANCHE, Maire.

### Tarifs communaux 2021 :

#### Tarifs au cimetière :

A compter du 1er janvier 2021 le prix du mètre carré est fixé à 140,00 € pour une concession perpétuelle.  
Le dépôt d'un corps dans le caveau communal est fixé à 56,00 € pour 20 jours (plus 6,00 € par jour au-delà de ce délai).

Columbarium

Concession 30 ans : 210 €

Concession 50 ans : 360 €

#### Tarifs salle polyvalente :

Le conseil municipal révisé les tarifs de location de la salle polyvalente pour 2021.

Habitants de la commune : 175,00 € pour un jour et 250,00 € pour deux jours.

Personnes extérieures à la commune : 280,00 € pour un jour et 350,00 € pour deux jours.

Vin d'honneur : 55,00 €. Location de matériel : 8,00 € pour une table et deux bancs.

Remise des clés le vendredi soir 17h00 ; état des lieux réalisé impérativement le lundi matin par l'employé communal.

#### **Voirie :**

Prévoir un passage piéton sur le rétrécissement à l'entrée du bourg.

Les plaques de numéros de maisons ont été distribuées. Le conseil municipal demande aux habitants de bien vouloir fixer les plaques de façon à ce qu'elles soient facilement visibles.

#### **Bâtiments communaux**

Bâtiment groupe scolaire :

Afin d'optimiser l'isolation, installation de volets roulants sur les bâtiments de l'école. Montant des travaux 4 373.21 € TTC entreprise EC2F.

Modification du coffret électrique : entreprise DURAND 1 551.60 € TTC.

Auberge des Marronniers :

Présentation du projet à l'étude pour l'aménagement d'une extension comprenant une cuisine et une salle de restaurant.

#### **Matériel communal**

- Remplacement du copieur de la mairie ainsi que de celui de l'école. Validation de l'entreprise TOSHIBA pour une location de matériel : 896.02 € HT / trimestre avec reprise de l'ancien matériel.

- Remplacement du lave-vaisselle professionnel de la cantine : validation du devis de l'entreprise PERRIER : 2 200.00 € TTC.

#### **Personnel communal**

Recrutement de Chloé D'ORAZIO de Billezois pour le remplacement de l'agent Andrée CARRIERE en congé maladie.

Monsieur le Maire informe de la titularisation de l'agent Florentin PERRET après bientôt 4 ans de présence.

## **SICTOM**

Monsieur le maire informe de la mise en place d'une convention de redevance spéciale concernant les bacs de déchets ménagers affectés à la commune.

## **SIVOM**

Approbation par le conseil municipal des nouveaux statuts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Modification du contrat d'assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2021

Suite à une modification de la loi concernant les contrats d'assainissement, Monsieur le Maire informe que la commune doit reprendre la compétence existante de l'assainissement pour de nouveau la reconfier au SIVOM à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, suivant le nouveau règlement de la législation. Le conseil municipal émet un avis favorable.

## **Communauté de communes Pays de Lapalisse**

Transfert de charges et de ressources :

Le conseil municipal décide de valider l'avenant n° 20 au rapport final de la commission locale d'évaluation des transferts de charges et de ressources à la Communauté de Communes du Pays de Lapalisse.

## **Questions diverses**

**Ecole** : compte-rendu du dernier conseil d'école.

Monsieur le Maire informe du projet de la région pour une prise en charge à hauteur de 80 % du coût d'achat de purificateur d'air pour la salle de la cantine. Le conseil municipal ne souhaite pas se prononcer dans l'immédiat sur ce sujet. Décision lors d'un prochain conseil municipal.

## **Aérodrome Périgny-Lapalisse**

Présentation de la convention de vol de l'aérodrome. Le conseil municipal émet un avis favorable au plan de servitudes aéronautiques (PSA).

## **Elagage**

Les propriétaires des haies et des arbres bordant les chemins ruraux et les routes communales sont priés de les élaguer pour des raisons de sécurité, notamment pour la circulation routière.

## **CCAS**

Les colis de fin d'année sont reconduits. Distribution le 19 décembre 2020.

**En raison de la crise sanitaire : annulation de la cérémonie des vœux prévue en janvier 2021.**